



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Campagne vaccinale

Question au Gouvernement n° 4009

Texte de la question

CAMPAGNE VACCINALE

M. le président. La parole est à M. Dominique Da Silva.

M. Dominique Da Silva. Le jeudi 6 mai, le Président de la République a annoncé qu'à compter de demain, la vaccination serait élargie à tous dès l'âge de 18 ans et sans exception – vous l'avez rappelé, madame la ministre déléguée –, dès lors que des créneaux de rendez-vous seront disponibles dans les vingt-quatre heures. Cette décision doit être saluée, car l'élargissement arrive ainsi un mois avant la date prévue, ce qui évite que des doses ne soient pas administrées. Cet élargissement répond aussi à la baisse constatée des injections les dimanches et les jours fériés, alors que le risque de contamination est accru ce mois-ci à l'approche des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte. Avec 2,7 millions de Français vaccinés au cours de la dernière semaine, l'objectif des 30 millions de primo-vaccinés à la date du 15 juin est donc à notre portée.

Mais une inquiétude demeure quant à la disponibilité des doses de vaccins et à leur utilisation. Nombre de centres de vaccination se disent confrontés non pas à une absence de public mais à un manque de doses à administrer. C'est également le cas des médecins généralistes et des pharmaciens, qui ne parviennent pas à répondre à la demande de leur patientèle. Madame la ministre déléguée, pouvez-vous dresser l'état actuel de la situation ? Les professionnels de santé pourront-ils bénéficier du nombre de doses nécessaires à l'atteinte de l'objectif fixé pour la mi-juin ? Enfin, un élargissement de l'accès au vaccin AstraZeneca aux moins de 55 ans est-il possible avec le même protocole qu'en Allemagne, c'est-à-dire sur avis médical du médecin traitant ?
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. Vous m'interrogez sur nos objectifs de vaccination. Comme vous, nous souhaitons bien sûr accélérer la vaccination, qui est notre horizon de sortie de crise à tous. Vous évoquez l'objectif de 30 millions de primo-injections réalisées pour le 15 juin : nous faisons bien sûr en sorte de l'atteindre, qu'il s'agisse du nombre des doses ou de l'organisation.

Mais avant l'objectif du 15 juin, il y a l'objectif de 20 millions de doses injectées pour le 15 mai. Permettez-moi d'insister dessus, car il est fondamental pour la réussite de la sortie de la crise. Comme vous le savez, en cette semaine de pont de l'Ascension, le Gouvernement a lancé une opération de mobilisation majeure autour de la vaccination et des tests, l'opération « Tous sur le pont ». Cet effort repose sur l'organisation d'événements spéciaux pour accélérer le nombre de vaccinations : il intervient dans le prolongement de l'ouverture de la vaccination aux Français de plus de 50 ans à compter du 10 mai. Cette initiative s'accompagne d'une accentuation du dépistage en population générale sur l'ensemble du territoire national.

Pour compléter ma réponse à M. le député Leseul, je précise que cette opération vise à détecter le plus grand nombre de personnes porteuses du virus, qu'elles soient symptomatiques ou non, en amont des rassemblements familiaux ou amicaux qui se tiendront à l'occasion du pont de l'Ascension. De nombreuses ouvertures de créneaux pendant les jours fériés et de mises à disposition de doses de vaccins sont prévues.

Par ailleurs, nous avons demandé aux pharmaciens d'être particulièrement mobilisés pour délivrer les autotests et réaliser des tests antigéniques. Laissez-moi vous citer quelques opérations emblématiques : en Île-de-France, des vaccinations nocturnes ont été planifiées, à Montrouge et à Créteil notamment ; en Nouvelle-Aquitaine, des centres de vaccination seront ouverts les jours fériés et les week-ends, dans des sites comme l'île de Ré ou La Rochelle ; en Corse, des opérations de distribution et de sensibilisation aux autotests seront conduites dans les aéroports d'Ajaccio et de Bastia ; en Martinique, des distributions d'autotests gratuits seront réalisées auprès des jeunes, sur des lieux fréquentés.

M. le président. La parole est à M. Dominique Da Silva.

M. Dominique Da Silva. Je vous remercie, madame la ministre déléguée, et je profite de l'occasion pour saluer, à l'heure d'une mobilisation totale, les personnels de santé. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Dominique Da Silva](#)

Circonscription : Val-d'Oise (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4009

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 mai 2021](#)